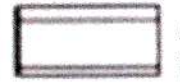
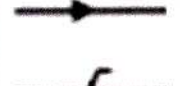


COMMUNE DE FLEURY

PLAN DES SERVITUDES

P.L.U.

-  A1 - Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
-  AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits
-  Itb - Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines (T.R.A.P.I.L.)
-  I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
-  T4 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitudes de balisage
-  T5 - Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitudes de dégagement
-  Arrêté préfectoral du 27.02.2014 relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres routières (réseau des routes départementales) et à l'isolement acoustique des bâtiments affectés par le bruit sur le territoire du Département de la Moselle. Mise à jour par arrêté du Maire du 02.04.2014

ECHELLE 1/5000°

Approbation de la Modification par DCM du 08/02/2012

